Soixantième année. - N ° 183 A Jeudi 24 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1332

35 – ILLE-ET-VILAINE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Extrait de jugement

Date : 21 septembre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
534 175 005 RCS RENNES.
GAEC DE LA GOUPILLERE.
Forme : G.A.E.C..
Activité : Non précisé.
Adresse : La Goupillère, 35450 MECÉ.
Complément de jugement : Arrête un plan de redressement - Homologation du plan de redressement judiciaire pour une durée de 13 ans aux conditions telles que fixées dans le jugement. Désigne la SELARL PRAXIS, prise en la personne de Me Benjamin BRILLAUD, 39 rue du Capitaine Maignan- CS 34433 -35044 RENNES, en qualité de commissaire à l'exécution du plan avec pour mission principale de répartir les dividendes entre les créanciers. Le jugement prononce l'inaliénabilité des biens nécessaires à l'exploitation du GAEC DE LA GOUPILLERE pendant la durée du plan, sauf accord ultérieur du Tribunal sur rapport du commissaire à l'exécution du plan. - N° RG : 25/00527